

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU DOUZE JANVIER DEUX MILLE DIX SEPT

L'AN DEUX MIL DIX SEPT

Le 12 janvier

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,

Ont siégé : Mesdames Eliane BERTIN, Béatrice BOULANGE, Monia FAYOLLE, Stéfania FLORY, Sylvie JERDON, Laurence MEUNIER, Murielle PERRIER, Anne-Virginie POUSSE, Claudine, ROCHE, Emilie SOLLIER, Renée TORRES, et Messieurs, Eric BESSENAY, Patrick BOUVET, Jean-Claude CORBIN, Gérard CROYET, Jean-Luc DUVILLARD, Jacques FORAT, Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Bernard GUY, Christian JULLIEN, Eric PRADAT, Hugues JEANTET.

Pouvoirs : Sophie MONTAGNIER donne pouvoir à Bernard ROMIER, Jean-Marc CHAPPAZ donne pouvoir à Emilie SOLLIER, Chantal VARAGNAT donne pouvoir à Renée TORRES, Jacques MEILHON donne pouvoir à Eliane BERTIN, Mario SCARNA donne pouvoir à Jean-Luc DUVILLARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Patrick BOUVET

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 24

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 5

CONVOCATION EN DATE : 02 janvier 2017

DATE D’AFFICHAGE : 16 janvier 2017

OBJET : Election du secrétaire de séance de Conseil Municipal-----N°2017/01

Monsieur le Maire, expose au Conseil Municipal l'obligation de désigner son secrétaire de séance.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à cette nomination par un vote à main levée.

- Monsieur Patrick BOUVET se propose d'être secrétaire de séance.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

29 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

- Désigne Patrick BOUVET comme secrétaire de séance.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER

